

Cet article est tiré de

L'ÉRABLE



revue trimestrielle de la
Société royale
Cercles des Naturalistes
de Belgique asbl



Conditions d'abonnement sur
www.cercles-naturalistes.be

Historique de la gestion de la Montagne-aux-Buis par les Cercles des Naturalistes de Belgique

par Yannick Spineux* et Léon Woué**

1. Toponymie

Montagne-aux-Buis est la traduction française du wallon « tienne aux Pauquis ». Le buis de ce tienne est encore utilisé par tous les curés de la région qui vont le chercher pour « le dimanche des rameaux », fête qui s'intègre dans les cérémonies de la fête de Pâques. En wallon, « pauquer » signifie « faire ses Pâques ». D'où le terme de « Pauquis ».

2. Site de grand intérêt

La Montagne-aux-Buis est un site qui bénéficie d'un nombre impressionnant de statuts de protection. Il fut classé en 1947 à la demande de la Commission Royale des Monuments et des Sites, est une réserve naturelle domaniale (partie Nismes) et une réserve naturelle de l'Association Ardenne et Gaume (partie Dourbes). Le site est aussi repris dans la liste des sites majeurs de Wallonie. En outre, la Montagne-aux-Buis est désignée comme une zone noyau au sens de la Directive Européenne sur la Protection des Oiseaux, fait partie du réseau européen des réserves biogénétiques et est reprise sur la liste des habitats prioritaires pour le réseau Natura 2000.

3. Gestions effectuées

La gestion des pelouses calcicoles par les Cercles des Naturalistes de Belgique (CNB) et le Centre Marie-Victorin de Vierves (CMV) dans la vallée du Viroin a débuté en 1973. Ardenne et Gaume a confié aux CNB-CMV la gestion de ses réserves dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Les gestions entreprises sur le site de la Montagne-aux-Buis à Dourbes sont nombreuses. Elles ont débuté en 1988 pour arrêter l'évolution du buis. Monsieur J. Duvigneaud, botaniste réputé et amoureux depuis toujours de ce site exceptionnel, a proposé de gérer les pelouses xériques de crêtes. C'est ainsi que le CMV (K. Hofmans et L.-M. Delescaille) a entamé la gestion de la Montagne-aux-Buis en avril 1988.

Entre 1988 et 1998, environ 7 hectares ont été restaurés dans quatre types de pelouses, allant de légèrement humides à très sèches. Ces travaux n'ont pu être réalisés que grâce à l'aide de nombreuses associations francophones et néerlandophones et à l'étroite collaboration avec la Division de la Nature et des Forêts (ir. P. Jonard, ir. J.-M. Malter et ir. J.-P. Scohy).

Pour citer quelques exemples, en 1991, une gestion par fauchage (gestion du tapis herbacé), débroussaillage et déboisement a été réalisée sur le site de la Montagne-aux-Buis.

Suite au Colloque international sur la gestion des pelouses calcicoles organisé à Vierves, en mai 1996, sous l'égide du Conseil de l'Europe, le projet d'une gestion durable par pâturage a vu le jour. Au printemps 97, la Montagne-aux-Buis a donc été gérée par pâturage pendant 80 jours sur une surface de 93 ares. Le chargement moyen (= équivalents moutons adultes/ha/an) était de 1,7 pour un nombre de 5 sous-parcelles (en collaboration avec le groupe PCDN « Espace nature » de Viroinval).

Les 24 et 27 mai 1996, dans le cadre des travaux de restauration des pelouses calcicoles de la Montagne-aux-Buis, assurés par l'équipe de gestion du CMV de Vierves-sur-Viroin, un tas de déblais (estimé à 24 m³) recolonisé par un fourré haut et dense de prunelliers a été débroussaillé et

* Biologiste CMV.

** Directeur du CMV, conservateur de la Montagne-aux-Buis.



Vue partielle de la Montagne-aux-Buis (Viroinval). Photo D. Hubaut, CMV.

évacué. Étant donné la richesse floristique de la pelouse calcicole hygrophile et la présence d'un sol fragile, facilement compactable, les travaux ont dû être effectués avec beaucoup de soin et de précision.

Les 20 et 21 avril 1998, 305 troncs de buis (appartenant à environ 160 souches) ont été brûlés à l'aide d'un chalumeau pour roofing, après avoir été dénudés de leurs rejets au sécateur. Cette gestion par brûlage a été réalisée sur une parcelle de 231 m² qui se trouve dans la pelouse xérique, une dizaine de mètres au sud de la crête de la réserve naturelle de la Montagne-aux-Buis. En décembre 1998, le nombre de troncs qui n'ont plus produit de rejets était de 192 au total, ce qui représentait environ 63 % de troncs traités (Kurt Hofmans et col.).

Un deuxième essai de brûlage de souches a été effectué sur le plateau dans une zone de 10 x 10 mètres incluse dans une parcelle déboisée pendant l'hiver 1998-1999 et dans laquelle se trouvaient de nombreuses souches de buis. Au total, 79 souches ont été brûlées le 2 mars 2000 par un ouvrier du CMV.

Les exemples de gestion n'ont certainement pas tous été répertoriés dans ce bref historique, mais ils ont été nombreux sur le site de la Montagne-aux-Buis comme sur de nombreux autres terroirs calcaires. Et de la même manière, nous espérons que ces différentes gestions soient toujours aussi nombreuses dans les années à venir afin de préserver ces sites exceptionnels que sont les pelouses calcicoles.

Actuellement, les travaux entrepris par Ardenne et Gaume sur ce site se font dans le cadre du projet Life Haute Meuse en collaboration avec la Division de la Nature et des Forêts et le Centre Marie-Victorin.